



NOUVEAUX DROITS DE L'HOMME CAMEROUN

NDH-CAMEROUN / BP : 4063 YAOUNDE-CAMEROUN / TEL. 00 237 22 01 12 47
FAX. 00 237 22 21 38 63 / EMAIL : ndhcam@yahoo.fr

2009 RAPPORT D'ACTIVITES

Exercice 2009



SOMMAIRE

Liste des abréviations.....	3
Mot du Président du Comité Directeur.....	4
Mot de la Direction des Programmes.....	6
<u>PRESENTATION SOMMAIRE DE NDH-CAMEROUN</u>	8
<u>ACTIVITES REALISEES EN 2009</u>	12
<u>Première Partie: Département Promotion</u>	13
NDH et la Promotion de la Démocratie.....	13
<u>Deuxième Partie: Département Protection</u>	18
NDH en guerre contre la Torture.....	18
NDH et MANDELA CENTER, ensemble pour assister les victimes à l'Ouest Cameroun.....	19
NDH vole au secours des Sauveteurs.....	22
NDH et l'assistance aux victimes.....	24
Le PAVEF une réponse citoyenne.....	26
<u>Troisième Partie: Actions transversales</u>	28
A- NDH appuie le Gouvernement.....	28
B- L'appui aux associations diverses.....	29
C- NDH promeut la coopération et le réseautage des OSC des droits de l'homme.....	29
D- NDH renforce l'embryonnage de l'activisme des droits de l'homme	32
E- NDH et Coopération Internationale.....	32
<u>PARTIE FINANCIERE</u>	35

LISTE DES ABREVIATIONS

ARCC	Association René Cassin pour les Droits de L'Homme.
APDHAC	Association pour la Promotion des Droits de L'Homme en Afrique Centrale.
CECI	Commission Electorale Citoyenne Indépendante.
CECOF	Centre Africain de Compétences féminines.
CPT- Ouest	Comité provincial de prévention de la Torture-Ouest.
CPPT	Comités Provinciaux de prévention de la Torture.
C.U.Y	Communauté Urbaine de Yaoundé.
CYJULERC	Cameroon Young Jurist Legal Resource Center.
ELECAM	Elections Cameroon.
GIC	Groupement d'initiative commune.
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés.
IPB	International Peace Bureau.
ISIS Wicce	Echange Inter-Culturel Internationale pour les femmes
LEFE	Ligue pour l'Education de la Femme et de l'Enfant.
Mandela Center	Centre d'Accueil d'Urgence et d'Assistance aux victimes de violation des droits de l'Homme et de Torture.
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.
NED	National Endowment for Democracy.
NDH	Nouveaux droits de l'Homme.
NDH-Cameroun	Nouveaux droits de l'Homme-Cameroun.
ONEL	Observatoire National des Elections.
ONG	Organisation non gouvernementale.
OSC	Organisations de la société civile.
OPJ	Officier de Police Judiciaire.
OSIWA	Open Society for West Africa.
OTVP	Occupation Temporaire de la voie publique.
PAR	Programme d'Appui aux Réfugiés.
PAVEF	Programme d'Aide aux Victimes des Evictions Forcées.
RADIF	Réseau Africain contre les disparitions forcées.
RDPC	Rassemblement démocratique du Peuple Camerounais.
RENADHD	Réseau National des Associations de droits de L'Homme et de la démocratie.
RFDH	Réseau Francophone des droits de l'Homme.
UCAC	Université Catholique d'Afrique Centrale.

MOT DU PRESIDENT DU COMITE DIRECTEUR

Cette année 2009 marque le quinzième anniversaire de l'existence de Nouveaux Droits de l'homme au Cameroun. 15 ans de dur labeur. 15 ans d'actions contre les injustices et violations permanentes des droits de l'homme. 15 années de gestion d'une adversité incommensurable de la part des forces obscures qui bloquent ou endiguent le progrès démocratique au Cameroun.

Nous avons pu ainsi comprendre que la lutte pour les droits de l'homme dans des pays en apprentissage démocratique était très risquée. Oser il fallait oser. Oser s'attaquer aux tenants du pouvoir qui, par l'entretien d'une impunité déconcertante favorisaient la banalisation des violations des droits de l'homme. Oser briser les tabous en s'incrutant dans les milieux de la police, de la gendarmerie et de la prison pour dire « stop aux violences inutiles. Stop aux atteintes à la dignité humaine, etc. » Nous l'avons fait. Qui peut oublier que grâce à NDH-Cameroun, le premier Ministre Camerounais et le Délégué Général à la Sûreté Nationale ont institué l'affichage de la Convention des Nations Unies contre la Torture dans tous les lieux de détention du Cameroun. Tout comme il serait difficile d'oublier que Nouveaux Droits de l'Homme a pu doter le Cameroun de 4 Comités Provinciaux de prévention de la Torture (CPPT) qui, grâce aux pools de parajuristes bien formés assistent, dans une dynamique de proximité, les citoyens victimes de violations de leurs droits dans les villes et villages du Cameroun. Dans cette même dimension didactique, il faudrait signaler que NDH n'a pas hésité à accompagner le gouvernement après l'adoption du Code de Procédure Pénale, dans la vulgarisation de ce texte et surtout dans la formation/recyclage des utilisateurs du nouveau Code que sont les OPJ, les magistrats, les avocats, le personnel parajudiciaire.



En continuant de scruter dans le rétroviseur, quelques autres arrêts sur image raffermissent notre fierté. Je suis fier de citer notre Campagne nationale et internationale contre la Fermeture du HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés) au Cameroun. Cette campagne que NDH a menée au Cameroun, à Genève et à New-York sans le soutien des autorités camerounaises a finalement abouti à la réouverture de ce bureau au Cameroun, permettant ainsi à plus 40 000 réfugiés et demandeurs d'asile de retrouver un sourire et un espoir.

De même, pour faciliter la dynamique de protection pérenne des droits de l'homme au Cameroun, nous avons suscité et accompagné la création au Cameroun de Mandela Center (Centre d'accueil d'Urgence et d'Assistance aux victimes de violation des droits de l'Homme et de Torture).

Nouveaux Droits de l'homme s'est aussi prioritairement occupée des couches vulnérables et particulièrement les personnes handicapées et les femmes.

Dans le cadre du Programme *Handicap 2000*, NDH a pu doter le Cameroun d'un important ouvrage sur les droits des personnes handicapées qui est aujourd'hui la bible de toutes les personnes physiques et morales travaillant dans ce secteur au Cameroun. Il s'agit du livre « les droits des personnes handicapées au Cameroun, collection *Le guide* publié aux éditions Consaf ».

Toujours en ce qui concerne ces groupes marginalisés, NDH s'est beaucoup investis sur la promotion des droits de la femme. Cela s'est notamment traduit par des projets dans les domaines du leadership, de la gouvernance féminine et de la protection des droits de femmes privées de libertés. Ce dernier chantier a

d'ailleurs permis de doter le Cameroun d'un important outil de compréhension de la situation de la femme privée de liberté en l'occurrence le rapport d'enquête sur la femme détenue au Cameroun.

S'il est un domaine auquel Nouveaux droits de l'Homme s'est particulièrement consacré, c'est celui de la promotion de la démocratie. NDH, grâce à des actions pluridimensionnelles a pu imposer son leadership au sein de la société civile dans le domaine des élections. Avec 13 ouvrages publiés, plus de 68 séminaires de formation organisés, des millions d'affiches de sensibilisation éditées et placées, plus de 2000 observateurs d'élections formés, plusieurs consultations conduites et des campagnes de lobbying menées pour l'amélioration de l'architecture juridique en matière d'élection, NDH est fier d'avoir contribué à l'avancée du processus démocratique.

Mais NDH a aussi compris que quelque soit sa force, aucune organisation prise individuellement ne peut de manière crédible et pérenne adresser une question fondamentale dans un état. C'est fort de ce constat que NDH-Cameroun s'est investi dans l'initiative ou l'accompagnement des différentes dynamiques de réseautage de la société civile camerounaise et africaine. Le RENADHD (Réseau National des Associations de droits de l'Homme et de la démocratie), la Plateforme de la Société Civile pour la démocratie, la Plate-Forme DESC, etc. en sont quelques réseaux nationaux pour lesquels NDH a apporté son savoir faire. Au niveau international, le RFDH (Réseau Francophone des droits de l'Homme) dont le siège est à Strasbourg France et le RADIF (Réseau Africain contre les disparitions forcées) créée à Arusha (Tanzanie) en 2003 sont aussi des réseaux dans lesquels NDH joue un rôle central. Comment ne pas relever sur ce chapitre ce qui constitue pour nous une grande fierté ces dix dernières années : lorsque la très respectueuse l'IPB (International Peace Bureau) de Genève, qui regroupe les anciens prix Nobel de la paix, décide de nous admettre en son sein, nous sommes en droit de nous féliciter. La France nous a décerné avec mention spéciale le prestigieux Prix Droits de l'Homme de la république Française.

2009 marque aussi la fin d'un leadership à l'intérieur même de NDH. Au moment où je dois quitter la tête de cette institution, tout en étant satisfait du travail accompli, je dois reconnaître que le travail à faire reste herculéen et que la nouvelle direction aura la lourde mission de préserver les acquis. Je ne doute pas un seul instant de la capacité des cadres de NDH-Cameroun. Au contraire, je suis rassuré par l'engagement de mes collaborateurs et surtout leur détermination à consolider ce leadership. Je tiens ici à remercier tous ces collaboratrices et collaborateurs, tous ces volontaires et consultants qui m'ont accompagné pour la réalisation de ma mission à la tête de Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun. Qu'ils soient rassurés que je serai toujours là en ma nouvelle qualité de simple membre et de consultant, pour aider la nouvelle équipe dans sa tâche.

Pour que vive NDH et NDH-Cameroun à jamais !!!

Hilaire KAMGA
Ex- président National de NDH-Cameroun

MOT DE LA DIRECTION DES PROGRAMMES



L'année 2009 a été une année pleine d'émotions et de réalisations fortes aussi bien sur le plan individuel que sur le plan professionnel notamment au sein de l'organisation Nouveaux Droits de l'Homme dans laquelle j'ai le privilège de diriger le Département des programmes.

Pour moi, cette année a été marquée par une réalisation inoubliable. En tout début d'année, est venu au monde mon fils Barack. Barack est un garçon adorable au visage d'ange. Son prénom peut vous en dire plus.

Cependant, mon absence physique ou plutôt mes présences irrégulières au bureau en début d'année n'a pas empêché, à toute l'équipe et moi-même, de rester à la hauteur des attentes des citoyens camerounais, africains et du monde dans notre domaine d'action qui est la promotion et la protection des Droits de l'Homme partout où ils sont bafoués. Nous avons pu atteindre près de 90% des objectifs que nous nous étions fixés en début d'année 2009 ; nous, comme groupe homogène avec des liens forts ; nous, comme volontaires engagés dans la promotion et la protection des droits de l'homme ; nous, comme un personnel dévoué et résolu à traduire dans les faits les orientations du Comité Directeur de NDH-Cameroun.

Dans cette optique, et fidèle à ses missions de promotion de la démocratie, de promotion et de protection des Droits de l'Homme, NDH-Cameroun a mis en œuvre une multitude d'activités dans le cadre de ses programmes. Ces programmes, qu'ils soient anciens ou nouvellement conçus, ont été menés comme d'habitude avec beaucoup de sérieux, d'enthousiasme et de dextérité.

Voici en quelques lignes le résumé des programmes et projets qui nous ont tenus en haleine au courant de cette année. Je vous invite d'ailleurs à consulter les pages qui suivent pour plus de détails ; détails sans lesquels vous ne sauriez vous approprier nos actions pour nous accompagner dans cette exaltante mission. Nous pouvons alors citer entre autres :

- Programme «Caravane de la démocratie 2 » et tous ces démembrements ;
- Campagne de Lobbying pour l'amendement de la loi sur ELECAM ;
- Projet « Pas de Torture pour une nation respectueuse des DH» (suite) ;
- Campagne contre les violations des droits de l'homme lors ; des différents déguerpissements ;
- Edition et production du livre « Nous sommes tous camerounais : Halte aux évictions forcées des citoyens » ;
- Programme d'appui aux victimes d'éviction forcées (PAVEF) ;
- Participation aux activités du Ministère de la Justice ;
- L'appui aux étudiants et chercheurs en Droits de l'Homme ;
- Programme traditionnel de protection et d'assistance des victimes de violations des droits de l'homme ;Etc.

C'est ici l'occasion pour moi de remercier les organisations partenaires de la société civile camerounaise. C'est aussi le lieu pour nous de remercier et d'étendre notre sincère gratitude à tous nos partenaires et organisations internationales pour l'appui qu'ils n'ont cessé de nous accorder. Un clin d'œil à Freedom House, Osiwa, NDH-France, au Haut Commissariat des Droits de l'Homme et les autres. Je ne saurais ne pas remercier nos partenaires institutionnels et gouvernementaux pour leur prédisposition à nous écouter et à travailler avec nous.

Nous avons conclu cette année 2009 par le lancement d'un chantier crucial pour les droits civils et politiques au Cameroun. Il s'agit du chantier électoral et l'exploration d'un cadre partenarial avec ELECAM. C'est donc le lieu pour moi de manifester toute ma gratitude au président d'ELECAM et au Conseil Electoral, pour avoir vite compris la nécessité de travailler avec la société civile et d'inaugurer ce processus avec Nouveaux Droits de l'Homme.

Nous avons suscité tant d'espoir et d'expérience. Mais nous sommes aussi conscients de nos limites plurielles. Ceci dit, nous ne pouvons maintenir le cap qu'avec l'appui de tous. Je tends donc la main à toutes les institutions préoccupées par les questions de dignité humaine afin qu'elles nous accompagnent dans cette aventure.

Enfin, je vous invite tous à vous joindre à Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun pour des actions citoyennes positives.

Alors rendez-vous l'année prochaine.

Je vous remercie.

Cyrille Rolande Bechon
Directrice des programmes



**PRESENTATION SOMMAIRE DE NOUVEAUX
DROITS DE L'HOMME CAMEROUN**

Création, statut juridique, structuration et fonctionnement

Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun (NDH-Cameroun) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif dont la principale mission est de promouvoir, de défendre et d'étendre les droits de l'homme partout où ils sont bafoués. NDH s'occupe des différentes catégories de droits, aussi bien ceux contenus dans le Pacte international sur les droits civils et politiques que ceux protégés dans le Pacte international sur les droits socio-économiques et culturels. NDH, créée en 1977 et légalisée au Cameroun en 1997 sous le n°032/RDDA/F35/BAPP, dispose aujourd'hui d'un statut consultatif auprès des Nations Unies.

Siège : Le siège national de NDH est situé à Yaoundé.

Adresse : 32, rue Polyclinique Bastos, BP 4063 Yaoundé : Email : ndhcam@yahoo.fr ;
Tél : 00 (237) 22 01 12 47 / Fax : 00 (237) 22 21 38 63 / site web : www.ndhcam.org

Finalité : Défendre les Droits de l'Homme partout où ils sont bafoués, les étendre, afin de prendre en compte les évolutions de la société depuis 1789 et 1948 jusqu'au 21^{ème} siècle.

Champ d'action

Depuis son implantation au début des années 90 au Cameroun, NDH a réalisé plusieurs projets et programmes dans les domaines tels que :

- l'appui au processus démocratique ;
- La défense permanente des victimes de violation des droits de l'homme ;
- la protection des réfugiés ;
- la protection des droits des handicapés et des femmes ;
- la lutte contre la torture et les disparitions forcées ;
- l'éducation aux Droits de l'Homme et à la Paix ;
- la gestion d'un centre de documentation spécialisé sur les Droits de l'Homme et la Paix, etc.
- La promotion de l'« éducation à la Citoyenneté » ;
- La protection des droits des personnes privées de liberté.

Organes de direction

L'orientation stratégique de NDH est définie par un Comité Directeur de 11 membres et la mise en œuvre et le suivi par la Direction Exécutive.

Taille de l'Organisation

Effectif employé :	7 personnes (permanent et semi permanents)
	41 membres consultants associés
Volontaires membres :	3 198 volontaires membres
Couverture du territoire	Tout le Cameroun, siège à Yaoundé Des bureaux régionaux à Douala et Bafoussam

La Communauté Internationale et nationale valide les succès de Nouveaux Droits de l'Homme

Reconnaissance nationale et internationale

NDH a noué des partenariats au niveau institutionnel, gouvernemental, non gouvernemental et intergouvernemental. Grâce à la densité et à la qualité de ses actions, NDH a reçu en 2002 **le Prix Droits de l'Homme de la République Française**.

Au niveau international, NDH est:

- membre du Bureau Directeur du RFDH (Réseau Francophone des Droits de l'Homme) dont le siège est à Strasbourg, depuis 1999 ;
- membre du Comité Exécutif du RADIF (Réseau Africain contre les Disparitions Forcées) depuis 2003 ;
- et membre du très célèbre de *l'International Peace Bureau (IPB)* dont le siège est à Genève, et qui est **Prix Nobel de la Paix**.

Au niveau National,

NDH-Cameroun assure la coordination du RENADH (Réseau National des Associations et ONGs des Droits de l'Homme et de la Démocratie).

NDH-Cameroun assure le Secrétariat Permanent de la Plate-Forme de la Société Civile sur la Démocratie.

NDH-Cameroun est en partenariat conventionnel depuis 2002 avec la *Conférence Episcopale Nationale des Evêques du Cameroun*.

Partenariat Stratégique : Base de la réussite de NDH

Depuis 1997 NDH-Cameroun a développé avec les institutions publiques camerounaises et certaines institutions internationales un mécanisme de partenariat stratégique dans la mise en œuvre de ses programmes. Ce partenariat s'est traduit soit par des parrainages officiels soit par la collaboration. Les partenariats suivants ont été obtenus.

Le Gouvernement de la République du Cameroun

Le Premier Ministre Chef de Gouvernement ;

La Délégation générale à la Sûreté Nationale ;

Le Ministère de l'Education Nationale ;

Le Ministère de la Communication ;

Le Ministère des Relations Extérieures ;

La Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

Le Chef de l'Etat Camerounais félicite NDH-Cameroun

A plusieurs reprises les activités de Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun ont reçu les félicitations du Chef de l'Etat Camerounais, S.E Paul Biya.

Les Institutions Régionales et NDH-Cameroun

NDH-Cameroun a établi un partenariat opérationnel avec plusieurs institutions et particulièrement dans la mise en œuvre du prix droits de l'Homme Afrique Centrale

Le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie

L'Université Catholique d'Afrique centrale (à travers l'APDHAC).

NDH-Cameroun : Un CV opérationnel qui traduit l'ardeur et la crédibilité

Quelques travaux effectués dans le passé

Depuis sa création au Cameroun, NDH a réalisé divers travaux dans tous les secteurs des droits humains et de la démocratie. On peut citer entre autres :

La production de 13 livres (en près de 310 000 exemplaires) d'éducation et de sensibilisation sur la citoyenneté et la démocratie;

La production de près d'un million d'affiches et de dépliants d'éducation électorale ;

La publication de 03 éditions du *Guide de l'électeur camerounais* ;

La publication de 02 éditions du *Guide de l'Observateur des élections* ;

La production de près de 200 000 affiches et dépliants de prévention de la torture ;

La production d'un « *guide sur les droits des personnes handicapées* » ;

La production du « *Guide Enfant et droit* » ;

La production de l'ouvrage didactique « Cameroun : Citoyenneté et Démocratie » ;
La production du « guide de l'électeur en herbe »
La production du *Guide de l'agent CECI* ;
Formation de 6340 observateurs des élections ;
Création du premier observatoire sous-régional des élections en Afrique centrale;
Formation de 391 policiers et gendarmes sur la maîtrise de la procédure pénale ;
Formation de 411 parajuristes ;
Formation de 27600 jeunes scolaires et universitaires sur la citoyenneté et la démocratie ;
L'appui à 51 associations locales ;
Réalisation de 08 études sur les droits de l'homme ;
Publication de 11 éditions du journal « Libertés » sur les droits de l'homme et la démocratie ;
Appui et assistance à 927 réfugiés et demandeurs d'asile dans le cadre du Programme d'Appui aux Réfugiés (PAR) ;
Organisation et conduite des missions d'observations lors des différentes consultations organisées au Cameroun depuis 1997 ;
Appui technique à l'Eglise Catholique (Conférence Episcopale des Evêques du Cameroun) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du programme chrétien d'observation des élections ;
Conception et conduite de la phase pilote du projet « Electeurs en Herbe au Cameroun » ;
Conception et conduite du programme de structuration de la société civile camerounaise ;
La création et la gestion du 1^{er} Centre de Documentation et d'Information sur la Démocratie, les Droits de l'Homme et la paix en Afrique Centrale ;
L'appui à la création de Mandela Center
Etc.

Des appuis diversifiés au Cœur du progrès et de la pérennisation de NDH-Cameroun

Pour la mise en œuvre de ces projets et programmes, NDH-Cameroun, à travers les structures appropriées, a reçu des subventions et appuis de formes diverses et de diverses sources telles que :

- ⇒ Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ;
- ⇒ Le Gouvernement de Grande Bretagne ;
- ⇒ Le Gouvernement de France ;
- ⇒ Le Gouvernement de Pays Bas ;
- ⇒ Le Gouvernement du Canada ;
- ⇒ L'Union Européenne ;
- ⇒ Le NED (National Endowment for Democracy);
- ⇒ OSIWA (Open Society For West Africa);
- ⇒ L'Organisation des Nations Unies ;
- ⇒ La Fondation Friedrich Ebert.
- ⇒ Freedom House.
- ⇒ ISIS
- ⇒ Fondation les Montagnes
- ⇒ Nouveaux Droits de l'Homme France.



ACTIVITES REALISEES EN 2009

Première Partie : DEPARTEMENT PROMOTION

NDH et la Promotion de la Démocratie

1- Projet Sensibilisation électorale par les calendriers

Bien fondé:

Depuis plus de 10 ans, Nouveaux Droits de l'Homme et ses partenaires expérimentent une stratégie de sensibilisation électorale par les Calendriers. Cette pratique a, au fil des ans, montré son efficacité. Nous avons remarqué que le calendrier, mieux que les affiches et autres dépliant, permet aux citoyens de se rappeler chaque jour qu'un devoir électoral est non acquitté.

Objectif :

Amener le maximum de jeunes électeurs à s'inscrire sur les listes électorales et à aller voter au moment du scrutin.

Activités réalisées:

En 2009, NDH a conçu et imprimé 30 000 calendriers muraux. Ces calendriers disposant de la photo du président américain Barack Obama, avec aux angles les images symboliques de martin Luther King et de Nelson Mandela ont connu un succès inégalable.

Pour le lancement de ces calendriers, NDH a organisé un Thé Citoyen à son siège le 23 janvier 2009. Ce Thé a connu la participation de 68 personnalités d'horizons divers.

La distribution de ces calendriers dans les 10 régions du Cameroun a été facilitée par le réseau de la Plate-Forme de la Société Civile pour la Démocratie qui est d'ailleurs partenaire de mise en œuvre de ce projet.

Résultats

Plus de 30000 citoyens ont été sensibilisés sur l'enjeu de la participation électorale. De manière indirecte plus de 300 000 personnes ont été sensibilisés sur la même cause.

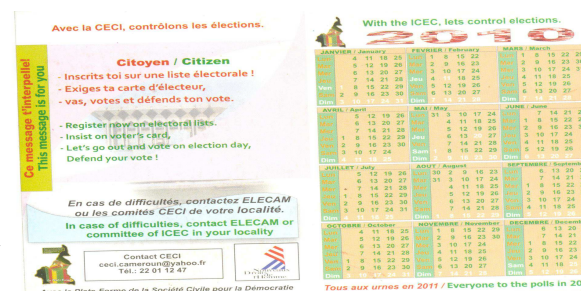
26 associations locales se sont engagées dans le processus de sensibilisation par calendrier ainsi inauguré.

2- Projet « 10 millions d'électeurs en 2011 »

Ce projet fait partie du programme global intitulé « Caravane de la démocratie » initié depuis 2004 et conduit aujourd'hui avec l'implication de plus 100 associations camerounaises membres de la Plate-Forme.

Objectif :

Contribuer à relever le taux de participation électorale d'au moins 50 % au Cameroun lors de la prochaine consultation.



Activités réalisées :

Ce projet a démarré par la signature d'un contrat de consultation avec un spécialiste du graphisme pour la conception de l'affiche de sensibilisation.

Ensuite une affiche bilingue de sensibilisation électorale a été imprimée en 2 temps à raison de 2000 copies pour la première fois et 10 000 exemplaires pour la deuxième impression.

Les calendriers imprimés ont ensuite fait l'objet d'une campagne d'affichage et de distribution. Plusieurs canaux de distribution ont été utilisés.

Grâce à la convention signée entre NDH et la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun, nous avons utilisé les Comités paroissiaux Justice et Paix de l'église Catholique pour faire afficher ces documents de sensibilisation dans les institutions religieuses.

De même, notre réseau d'électeurs en herbe constitué de jeunes issus de notre programme « Electeurs en herbe Cameroun » initié depuis 2007, a été un socle de diffusion de ces calendriers dans les milieux scolaires et universitaires.

3- Projet « Pas de torture » (suite)

But

Le projet '*Pas de Torture*' a pour principal objectif de créer les conditions et un environnement où les Camerounais et les personnes vivant au Cameroun cesseront d'être les victimes des actes de Torture ; Le projet mettra tout en œuvre pour lutter contre la pratique de la Torture au Cameroun

Activités réalisées :

Dans le cadre de la poursuite de ce programme, nous avons continué les actions de sensibilisation et d'éducation sur cette problématique. Ces opérations de sensibilisation se sont déroulées aussi bien dans les lieux de détention, brigades de gendarmerie, commissariats de police et milieux pénitentiaire que dans les lieux de culte et associatif.

	Lieux	livres	affiches	dépliants
	Commissariat de police	39	350	2000
	Brigade de gendarmerie	65	250	1300
	Campus universitaires	42	685	200
	Structures de l'église catholique	10	300	150
	Structure de l'église protestante	3	110	50
	Relais ONGs et Associations	110	250	1200
	Univers carcéral	15	35	20

De même, les activités de protection et d'appui aux victimes ont continué.

Un chapitre particulier consacré à la protection permet d'avoir une idée précise des actions menées dans ce volet. En annexe aussi, nous présenterons 10 cas pratiques de notre programme d'appui à la torture.

4- Programme «Caravane de la démocratie 2 »

A- Contexte :

Sur une population d'environ 18 millions d'habitants, jamais le nombre d'inscrit sur les listes électorales n'a atteint 4,5 millions depuis 1992. Pour les dernières élections municipales et législatives de juillet et septembre 2007, seulement environ 10% de la population camerounaise a effectivement pris part au vote. Le ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) a d'ailleurs livré ses statistiques officielles où l'on note pour les élections partielles du 30 septembre 2007 un taux de participation de 17%.

Par ailleurs, une étude réalisée par l'Institut Futur'Afrique en mars 2007 montre que seulement 14% des citoyens âgés entre 20 et 55 ans sont inscrits sur les listes électorales.

Pour résoudre ce problème électoral, les citoyens avaient, à tort ou à raison, placé beaucoup d'espoir en l'avènement d'Electons Cameroon (ELECAM) qui était supposé être l'organe indépendant chargé de conduire tout le processus électoral en lieu et place du MINATD et de l'ONEL (Observatoire National des Elections). Malheureusement, malgré toute la pression de la Communauté Internationale et la campagne de lobbying et mobilisation menée par la Plate-Forme de la Société Civile pour la Démocratie, M. Biya a nommé le 30 décembre 2008 des dirigeants de son parti politique le RDPC comme responsable de cette institution. Le peuple camerounais a reçu cela comme un choc qui traduit de manière claire la volonté du président camerounais de ne pas organiser des élections libres et transparentes au Cameroun. Cette situation a été le coup de grâce asséné au peuple camerounais qui, désormais ne croit plus aux options électorales comme moyen d'exprimer sa souveraineté.

Il a été démontré que la densité de la fraude électorale évolue proportionnellement à la faiblesse de la surveillance électorale. Moins les citoyens participent aux élections, moins la vigilance est organisée sur le processus électoral, plus la fraude prospère. De même plus la fraude prospère, plus les citoyens se découragent et moins ils participent aux élections. C'est donc pratiquement un cercle vicieux. La *Caravane de la Démocratie* va donc permettre d'une part de remobiliser les citoyens sur l'urgence de la participation électorale, et d'autre part d'assurer une observation électorale citoyenne susceptible d'obliger ELECAM à ne manipuler les élections ceci afin de résoudre le problème de participation électorale.

Il se dégage de cette analyse quatre principaux problèmes auxquels il faut trouver des solutions ;

Le problème de l'observation indépendante des élections ;

Le problème de la participation des citoyens aux élections.

Le problème de la légitimité des gouvernants

Enfin le problème crucial, conséquence des deux autres, qui est celui de la menace sur la paix postélectorale.

Il ressort de ces problèmes que le défi principal à relever c'est celui de crédibiliser le processus électoral et de créer les conditions permettant de rassurer les citoyens sur le fait que leurs voix exprimés dans l'urne, seront effectivement prises en compte d'une part, et que malgré les suspicions qui pèsent sur les membres d'ELECAM, les citoyens eux-mêmes peuvent veiller à ce que la fraude électorale soit sérieusement réduite lors de la prochaine élection présidentielle.

B - Objectif global du programme caravane de la démocratie 2:

Le projet «Caravane de la Démocratie » a pour objectif principal de créer les conditions pour une alternance au pouvoir dans la paix et par les élections au Cameroun à l'horizon 2011 grâce à l'émergence de pools structurés de citoyens engagés et décidés à contribuer au processus d'organisation d'élections libres, transparentes et à forte participation populaire, ce afin d'asseoir une bonne gouvernance électorale, base d'une démocratie fiable.

C- Activités réalisées

Action 1 de ce programme : Production de la documentation de formation et de sensibilisation

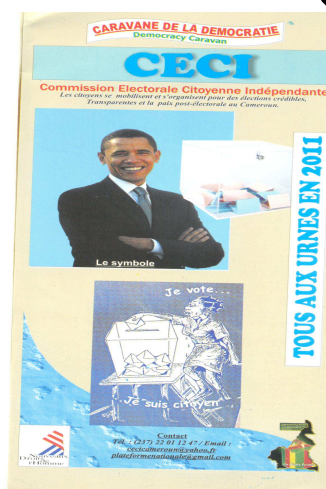
L'objectif ici était de Renforcer, à travers la sensibilisation, l'information et la formation, la participation des citoyens aux élections en favorisant la confiance des citoyens à la voie électorale en matière d'alternance; Le projet «Caravane de la démocratie» a permis jusqu'à cette étape la production d'un certain nombre de documents aussi bien pour la sensibilisation et l'éducation électorale. Les documents suivants ont déjà été produits :

- ♣ **Les dépliants du programme «Caravane de la Démocratie 2»**

Pendant cette phase 1 dépliant a été produit. Ce dépliant présente de manière sommaire mais très clairement le concept des CECI. Il est aussi couplé d'une littérature sur l'enjeu de la prochaine élection présidentielle.

- ♣ **Les affiches de sensibilisation sur la participation aux élections et la Paix**

Cette affiche, intitulée « opération 10 millions d'électeurs » a été imprimée en 2000 exemplaires. Elle constitue un socle de poids pour la mise en œuvre de la phase sensibilisation de notre projet.



5- Programme d'appui aux OSC féminines engagées dans les questions électorales.

Depuis 2005, NDH dispose d'un programme d'appui pluriel aux OSC impliquées dans les questions électorales et susceptibles de contribuer à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Cette année 2009, ce programme a permis de donner de l'appui direct à 3 osc féminines et à un réseau d'associations de villages de l'Ouest Cameroun

Il s'agit de :

- All Women Together (Douala)
- CECOF (Centre Africain de Compétences féminines) à Douala
- Association générale des femmes des quartiers Djetseghem de Douala.
- AFEVIF (Garoua).

6- Projet d'étude sur l'apathie électorale dans les régions septentrionales du Cameroun (Nord, Adamaoua et Extrême).

Cette étude a été conduite entre le 01 juin et le 30 septembre 2009 pour la 1^{ère} phase. La 2^{ème} phase a démarré le 01 novembre 2009 et n'a pas encore été bouclée.

Il s'agit d'une étude situationnelle qui a pour but de ressortir e manière scientifique les raisons de raisons du désintérêt des populations de cette région aux questions électorales.

7- Campagne de Lobbying pour l'amendement de la loi sur ELECAM

Bien fondé

La loi portant création d'Elections Cameroun a été votée en décembre 2006 par le parlement camerounais. Depuis lors NDH-Cameroun et ses partenaires de la Plate-Forme de la Société Civile pour la Démocratie n'ont cessé de se battre pour son amendement.

Cette année 2009 encore a connu une intense activité de lobbying. Ce lobbying s'est aussi bien déroulé sur le plan national qu'international.

Activités

La salle de conférence de NDH-Cameroun a abrité le mardi 29 juillet 2009 un évènement d'importance réelle pour le sort de l'élection présidentielle de 2011.

En effet, depuis l'adoption de cette loi en décembre 2006, *NDH-Cameroun* et ses *partenaires de la Plate Forme pour la Démocratie de la Société Civile* n'ont cessé de dénoncer l'insuffisance et le caractère dangereux de ces lois.

La première phase de notre campagne de lobbying a été clôturée en Juin dernier par un thé citoyen au cours duquel nous avons démontré techniquement les faiblesses d'Elecam, et surtout son incapacité à garantir une élection juste et transparente.

Nous avons en même temps démontré que la prochaine élection, qui va déterminer l'alternance au sommet de l'Etat en 2011, pouvaient conduire à une instabilité post électorale généralisée si Elecam n'était pas modifiée en terme de lois.

Nous sommes convaincus que vous et votre pays, parce que attachés à la démocratie et la paix comme valeurs universellement partagées, n'est pas prêt à une période d'instabilité.

C'est fort de ces considérations que NDH-Cameroun et la Plate Forme de la Société Civile ont lancé la 2ème phase de ce **programme de lobbying Elecam**.

Cette initiative nous paraissait déterminante pour la stabilité future du Cameroun, d'où l'importance de sensibiliser la Communauté Internationale sur les enjeux de la question ELECAM.

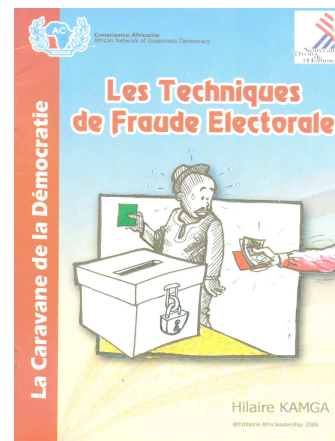
8- Projet de réédition des ouvrages électoraux

Cette activité a permis de reproduire deux ouvrages édités par NDH dans le cadre de la sensibilisation et de l'éducation électorale.

Il s'agit des brochures suivantes :

- Les aventures de Fatou.
- Les techniques de fraude électorale

C'est la version française de ces ouvrages qui a connu une réimpression de 3 000 exemplaires pour chacun des deux. . Il s'agissait ici de répondre à la forte demande de ces ouvrages.



Deuxième Partie: DEPARTEMENT PROTECTION

NDH en guerre contre la Torture

9- Conférence du 26 juin 2009 sur le soutien aux victimes de torture

Comme chaque année, NDH a gardé la tradition qui consiste à s'arrimer à la Communauté internationale pour célébrer la journée internationale de soutien aux Victimes de torture.

Le 26 juin 2009, NDH en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme a organisé une conférence sur la torture.

Cette conférence qui a connu la participation de 67 personnes venant d'horizons divers s'est tenue dans la Salle de Conférence du Centre Sous régional des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la démocratie en Afrique Centrale.

Ces travaux, présidés par M. Chris MBURU, Chargé de Bureau a.i dudit Centre, ont été aussi l'occasion de distribuer aux participants un kit de prévention de la torture. Ce kit contenait un livre sur la torture, 10 dépliants, un autocollant et 3 affiches en anglais et en français.

10- La mobilisation sur les conditions de détention au Cameroun : le cas Lapiro de Mbanga inquiète...

26-28 février 2008 : le Cameroun est en proie à des émeutes qui se soldent par des dizaines de morts et des centaines de cas d'arrestation. Dans la foulée, un nom attire l'attention des uns et des autres : Lapiro de Mbanga, très célèbre artiste du milieu culturel camerounais. Après un procès fleuve qui fut jugé politisé et entaché de beaucoup d'irrégularités, il est finalement condamné à trois ans d'emprisonnement et à des centaines de millions de francs CFA d'amende à payer, ceci avant d'être incarcéré à la prison centrale de Douala.

Le 1^{er} octobre 2009, les colonnes de certains quotidiens camerounais en l'occurrence La Nouvelle Expression et Le Messager attirent l'attention du grand public sur son état de santé qui serait vraiment inquiétant. Et pour cause, ce dernier souffrirait d'une fièvre typhoïde et se serait vu refuser une permission qui devait être pour lui l'occasion d'aller suivre des soins de santé, même à ses propres frais. Ceci d'autant plus que l'infirmerie de la prison centrale de Douala semble ne plus être à la hauteur son cas. Qu'à cela ne tienne, cet état des choses donne à réfléchir sur plus d'un sujet.

NDH-Cameroun a donc décidé avec d'autres organisations de se battre pour la libération de cet artiste défenseur des droits de l'homme. C'est dans cette logique que NDH s'est impliquée dans la campagne menée par Freedom House au niveau International. De même NDH a parrainé la candidature de Lapiro de Mbanga pour l'obtention de plusieurs prix sur la Liberté.

11- Organisation d'un atelier de recyclage des parajuristes à Bafoussam

Date : 30 et 31 juillet 2009

Le Comité provincial de prévention de la Torture (CPT- Ouest) a initié un atelier de recyclage et de formation des parajuristes locaux. Cet atelier conduit par NDH-Cameroun s'est tenue à Bafoussam du 30 au 31 juillet 2009 et a bénéficié comme par le passé de la collaboration déterminante de l'ARCC (Association René Cassin pour les Droits de l'Homme).

Objectif de l'Atelier

Il s'agissait au cours de cet atelier de recycler les parajuristes sur les innovations du Nouveau Code de Procédure Pénale d'une part, et de former les leaders de certaines localités de la région sur l'action du Parajuriste.

Participants de l'atelier

Les participants au nombre de **29** étaient repartis comme suit :

- 11 parajuristes initialement formés ;

- 3 responsables de Gic locaux ;
- 2 agents de police ;
- 3 gendarmes
- 2 avocats stagiaires
- 2 journalistes ;
- 6 représentants d'associations religieuses.

NDH et MANDELA CENTER Ensemble pour assister les victimes à l'Ouest Cameroun

12- Activité du Service de protection à travers NDH-Ouest.

Le service de protection de NDH-Ouest qui œuvre sous l'égide de l'institution Mandela Center a été très sollicitée au cours de cette année 2009. Compte tenu des résultats régulièrement obtenus par l'équipe de l'ouest, de plus en plus de citoyens font appel à ce service. C'est ainsi que pendant cet exercice 92 nouveaux cas de victimes de violation des droits ont été enregistrés. *Voir tableau récapitulatif des victimes en annexe.*

Tableau de catégorisation des dossiers pour l'Année 2009

Requêtes	Nombre	Pourcentage
Requêtes aux fins d'intervention	56	35,8 %
Plaintes	14	8,9 %
Recours en annulations	5	3,2 %
Demandes de prise de mesures conservatoires	36	23,07 %
Mise en place d'une enquête	3	1,92 %
Recours en annulation	5	3,20 %
Oppositions	1	0,6 %
Demandes de remise en liberté	1	0,6 %
Lettres de désistement	3	1,92 %
Recours gracieux	2	1,28 %
Donations et doléances	1	0,6 %
Demande de renvoi	3	1,92 %
Demande d'enrôlement	1	0,6 %
Demande de récusation	5	3,20 %
Total	156	100 %

Résumé commenté du service de la protection

L'année 2009 a été marquée, comme par le passé par la réception, l'enregistrement et le traitement au service de la protection d'un nombre impressionnant de requêtes (plus d'une cinquantaine) provenant de victimes déclarées de violations des droits de l'homme. Ces dernières provenaient très généralement des quatre coins de la République et concernaient des infractions de nature variées (infractions contre les personnes, les biens publics, les biens privés, infractions contre l'intérêt des particuliers, crimes et délits contre les particuliers).

Nombre des victimes reçues appartenaient à la catégorie que l'on pourrait qualifier de « prima facie » (Venant en groupe) et la plupart des requêtes qu'elles présentaient mettaient en cause a plus de 60% des hautes personnalités de notre pays.

Ce constat fort amer qui sans doute est un corollaire nécessaire pour caractériser ce climat d'impunité, de laxisme qui a cours dans le pays et tout ceci doublé par les lenteurs judiciaires qui affectent gravement le fonctionnement de la machine judiciaire.

Grâce aux services de NDH, Plusieurs requêtes ont reçu, auprès des autorités ou des personnes mis en cause, une suite favorable et ont contribué à restituer certaines personnes dans leurs droits.

Observations :

On peut toutefois noter quelques obstacles d'ordre technique qui ont contribué à entacher un meilleur suivi des requêtes déposées par certains requérants. Dans ce registre nous déplorons la disparition de certains ouvrages de base nécessaire pour le service de protection lesquels ont été dérobés par certains de nos visiteurs.

Représentation catégorielle des infractions en 2009

Nature de l'infraction	Nombre	Pourcentage
Abus d'autorité	1	2,61
menaces	5	13,15
Licenciement abusif	2	5,27
corruption	4	10,52
Détention arbitraire	1	2,63
Détention illégale	1	2,63
escroquerie	3	7,89
Trafic d'influence	2	5,27
Non assistance de personne en danger	1	2,63
torture	2	5,27
Blessures graves	3	7,89
assassinat	1	2,63
Recel de cadavre	1	2,63
Violation du droit au salaire	1	2,63
Violences et voies de fait	1	2,63
Destruction des biens	2	5,27
Déni de justice	1	2,63
injures	2	5,27
Faux et usage de faux	1	2,63
séquestration	1	2,63
Tentative de meurtre	1	2,63
Traitements cruels inhumains et dégradants	1	2,63
total	38	100%

NDH vole au secours des Sauveteurs

13- Campagne contre les violations des droits de vendeurs à la sauvette

Activité : Sensibilisation sur la situation des sauveteurs du Marché Mokolo

« Nous ne savons plus où aller, on nous empêche de vendre et en même temps on emporte nos marchandises. Je ne sais pas s'ils veulent qu'on rentre au village ou alors s'ils veulent créer un soulèvement populaire. Nous avons payé les taxes OTVP (occupation temporaire de la voie publique, ndlr) il y a de cela moins d'une semaine. C'est très difficile à expliquer... ». « Ces casses de la communauté Urbaine ressemble vraiment à un pillage déguisé ou alors à des règlements de comptes. On fouille même jusque dans les maisons pour ramasser les marchandises que les commerçants ont cachées. Dernièrement, ils ont porté de la nourriture ici avec la sauce pour s'en aller. C'est vraiment du pillage, c'est même du vol... ». Ces propos sont ceux de vendeurs qui s'indignent sur la place du marché de Mokolo, dépassés par la cruauté des exactions dont ils sont victimes de la part des agents de la Communauté Urbaine de Yaoundé (C.U.Y.).

Depuis 2007, la C.U.Y. a lancé une vaste opération dite d'assainissement. Dans cette opération, des quartiers entiers sont rasés et les populations jetées dans la rues. Ceci avec l'appui des forces de l'ordre qui en font leur affaire. Depuis le 24 septembre dernier, le célèbre marché Mokolo, véritable pôle économique situé à un jet de pierre du centre ville de Yaoundé, est le théâtre d'une démonstration de force qui s'apparente même à un pillage à ciel ouvert. Non seulement des étals et autres comptoirs entiers sont rasés et les débris collectés par les camions de la CUY, mais les agents de cette même CUY se permettent audacieusement d'aller jusqu'à défoncer les portes des magasins pour en extraire les marchandises qu'ils emportent vers des destinations inconnues. Selon certains témoignages recueillis sur les lieux, ces 'pilleurs' de la CUY partageraient ces marchandises avant d'aller détruire les résidus à la périphérie de la ville. Ce qui témoigne de l'extrême cruauté de ces derniers. Sinon qu'est ce qui les empêcherait d'aller en faire au moins un 'don' aux nécessiteux...

Officiellement, ces opérations sont commandées par une volonté de la CUY d'urbaniser la ville de Yaoundé tout en désengorgeant certains sites jugés très encombrés. Cependant, les agissements sur le terrain remettent en question cette idée. Comment expliquer que même les marchandises cachées dans les magasins et autres maisons d'habitation sont extraites, emportées et spoliées ? Pourquoi continuer à percevoir des taxes aux pauvres commerçants alors qu'on estime qu'ils sont en infraction ? La perception de ces taxes n'est-elle pas tout simplement synonyme de légitimation de leur situation ? Autant de questions qui donnent à réfléchir sur cette catastrophe artificielle qui s'abat sur les commerçants du célèbre marché Mokolo. Pire encore lorsqu'il n'y a aucun début de solution à ce problème.

Si l'on estime à des milliers ces camerounais ainsi jetés en pâture au désespoir et à la misère, cela va sans compter ces enfants, épouses et autres membres de la famille et/ou connaissances qui ne vivaient que du fruit de ces petites activités et autre petit commerce qui avaient cours à cette endroit qui était incontestablement un repère économique pour la capitale politique du Cameroun. Si les pouvoirs publics n'ont pas pu trouver une issue professionnelle à ces jeunes diplômés, ils auraient mieux fait d'encadrer au moins cet auto emploi dans lequel ils se sont au moins 'réfugiés' après de brillantes études pour un bon nombre d'entre eux. Par ces actes, la CUY les oblige à se livrer à des déviances et autres vices tels la prostitution, le grand banditisme, la contrefaçon, etc.

Contre ce phénomène, NDH a initié une campagne d'assistance aux victimes de ces opérations. Cette campagne se poursuit à ce jour.

Sos sauveteurs en danger au Marché central de Yaoundé n° 59

Un bataillon armé sème la terreur au marché central de Yaoundé ; des dizaines de milliers de commerçants sont dans la rue, abandonnés à eux même; des boutiques ont été saccagées, des marchandises

emportées, des commerçants ont été arrêtés, molestés et séquestrés injustement au péril de leur vie. Tel est le chaos que vivent impuissamment les «sauveteurs» du marché central.

En effet, la stupéfaction était à son comble et la rancœur déchirait les esprits lorsque courant mars 2009, les médias relayaient un fait nouveau devant alimenter l'actualité nationale pendant quelques temps : les sauveteurs du marché central de Yaoundé, victimes de déguerpissements musclés, inhumains et dégradants, couplés d'actes de torture et de violations immondes des droits de l'homme.

Il est particulièrement affligeant de savoir que pour assainir les alentours du marché central de Yaoundé, les droits des nobles citoyens tels que les sauveteurs, sont bafoués par M. le Délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé, au mépris des textes en vigueur ; notamment la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants de 1984 – dument ratifiée par le Cameroun - et le Code Pénal camerounais.

Premièrement, en ce qui concerne les traitements cruels, inhumains et dégradants, il ressort pertinemment des faits que les pauvres commerçants ont violemment subi les assauts de M. le Délégué du gouvernement. En effet, c'est avec le concours d'une escouade importante de policiers et gendarmes (on dénombre près de 100 hommes) que les commerçants du marché central ont été victimes d'exactions, et surtout d'actes criminels. Car il ne faut pas omettre de préciser que la torture est un crime prévu et réprimé par le code pénal camerounais en son article 132 bis. C'est ainsi que sur ordre de M. le délégué du gouvernement, après avoir encerclés le marché central, les forces de police et de gendarmerie ainsi que les agents de la communauté urbaine, ont tout d'abord tenter de disperser la foule de commerçants en place à l'aide d'un camion à jet d'eau ; par la suite, munis de matraques, ils ont lancé l'offensive en procédant à des arrestations massives de commerçants. Ces derniers ont ensuite été séquestrés dans des lieux de détention où ils ont été victimes de sévices corporelles et d'actes de torture (fessées, bastonnades, roulades dans la boue, course à pieds nus...).

Ce qui entre en violation directe des prescriptions de la convention sus mentionnée, qui non seulement protège l'intégrité physique de la personne humaine par l'interdiction de la torture ; mais stipule en plus en son article 2 alinéa 3 que : « *l'ordre d'un supérieur ou d'une autorité publique ne peut être invoqué pour justifier la torture* ».

Deuxièmement, en ce qui concerne les forces de police et de gendarmerie dans cette affaire, il faut relever tout d'abord que celles-ci ont la mission d'assurer la protection des citoyens et de veiller à leur sécurité et non d'accomplir des actions illégales, qui conduisent à des violations massives des droits de l'homme comme il en a été en l'espèce. Ensuite, sur le fallacieux prétexte de la recherche des marchandises des sauveteurs arrêtés, certains officiers se sont livrés sans ambages à un pillage irrévérencieux des boutiques d'autres commerçants. Ce qui enfreint le code pénal qui définit et sanctionne le vol en tant qu'infraction. Les marchandises saisies ont été par la suite détruites.

Certes, l'assainissement et l'embellissement de la ville de Yaoundé - capitale politique du Cameroun, siège des institutions - sont des entreprises nécessaires ; mais elles doivent être conduites non dans la terreur et la consternation ; mais dans le respect profond de la dignité de tous et de chacun. Car ce n'est surtout pas à l'autel de la beauté que l'on doit sacrifier les droits les plus fondamentaux des nobles citoyens camerounais, en l'occurrence les « sauveteurs » du marché central de Yaoundé.

Pire encore, il faut ajouter que ces commerçants représentent une masse sociale non négligeable. Il s'agit en effet de près de **100 000** jeunes qui sont abandonnés dans la rue, bredouilles et oisifs ; sans oublier que certains d'entre eux ont une famille à charge. Ce qui représente un coût social énorme que l'on peut évaluer en termes d'élévation du taux de chômage, d'accroissement de la misère sociale, de la souffrance et de la pauvreté.

Face à ce nouveau chaos social, **Nouveaux Droits de l'Homme - Cameroun (NDHC)** ne pouvait rester indifférent ; nous avons du écourter nos congés pour réagir à cette situation et surtout accompagner ces nobles citoyens dans leur combat pour la justice.

Nous avons à cet effet lancé la réactivation de notre campagne : « **Plus de torture au Cameroun, ça suffit** », lancé en date du 26 juin 2009 à Yaoundé à travers la recommandation citoyenne n°1 de la Plate forme de la Société Civile pour la démocratie.

De même, nous avons par ailleurs aménagé au siège de NDH-Cameroun, sis à la 32^e rue Polyclinique Bastos une **Brigade de solidarité**. Il s'agit d'une plate forme destinée à mobiliser les ressources et à rétribuer à qui de droit tous les dons des âmes sensibles au cri du cœur de ces pauvres victimes.

14- Le Président de NDH commet un ouvrage pour renforcer la sensibilisation contre les actes de déguerpissement inhumain de la Communauté urbaine de Yaoundé.

Le 26 janvier 2009 s'est tenue au siège de NDH-Cameroun une conférence sur les évictions forcées. Cette conférence a été l'occasion de présenter le livre intitulé : « **Nous sommes tous camerounais ; Halte aux évictions forcées des citoyens** ».

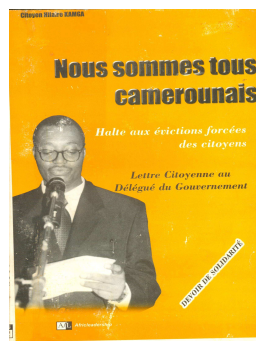
Nous avons à cet effet choisis pour cette importante conférence le thème « Rénovation urbaine, Droit au logement et pauvreté au Cameroun : Urgence de la dignité et la justice pour nous tous ».

Le panel de conférence était constitué comme suit :

Modérateur : Mr Gabriel Youbi
 Conférencier : Dr Hilaire Kamga
 Intervenant : Pr. Sindjoun Pokam
 Intervenant : M David Atemkeng
 Intervenant : Pr. Pierre Titi Nwel

Les autres intervenants étaient entre autres :

Mme Pauline Biyong
 Mme Cyrille Bechon
 Mme Pélagie Yotchou



L'édition de l'ouvrage et la conférence de pré-dédicace se situaient dans un contexte précis : en effet, dans le cadre de la politique de rénovation et de restructuration des villes de Douala et Yaoundé, les délégués du gouvernement détruisent de nombreuses habitations des citoyens camerounais au motif que ces logements sont insalubres et/ou construits sur des sites impropres (marécages, flancs de montagnes...).

NDH et assistance aux victimes

Tout a commencé à 14h30 minutes par l'exécution de l'hymne national suivi du mot de bienvenue de Mme Cyrille Bechon, directrice des programmes à NDH-Cameroun qui dans ses propos a remercié au nom de toute l'équipe de NDH-Cameroun l'ensemble des invités d'avoir accepté de rehausser de leur présence l'éclat de ce Thé citoyen. A sa suite les invités vont écouter avec beaucoup d'attention l'un des nombreux reportages de M David Atemkeng, journaliste à Equinoxe TV, qui présentait les citoyens du quartier Ntaba à Yaoundé, devenus sans abri après leur éviction forcée par la CUY. Ce dernier eu d'ailleurs à prendre la parole pour son exposé dont le thème était : « la situation des déguerpis par le délégué du gouvernement de Yaoundé ».

Dans son propos, il présentera essentiellement l'environnement contextuel qui a présidé à la réalisation des séries de reportages sur le déguerpissement forcé, en exposant avec beaucoup d'attention les conditions difficiles dans lesquelles il a réalisé ces reportages, ainsi que les personnes rencontrées sur les sites et qui étaient pour la plupart des victimes.

Le modérateur du jour, M Gabriel Youbi va tour à tour donner la parole au Pr Sindjoun pour son exposé dont le thème était : « le projet de Paul Biya à l'épreuve des actes des agents systémiques ».

Ce qu'il faut finalement retenir des propos des principaux orateurs, c'est que l'éviction forcée des citoyens camerounais de leur propriété et de leur logement par le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé sans souci de recasement ni indemnisation, est manifestement illégal au regard de la pléthore d'instruments juridiques qui régissent la matière en droit camerounais. Selon M. Hilaire Kamga, la Société Civile camerounaise ne saurait comme la Commission Nationale des Droits de l'Homme, garder un « silence coupable » face à cette situation. Il souligne d'ailleurs à juste titre que « la question de l'indemnisation et du recasement ne relève pas de la magnanimité du gouvernement, mais du droit des personnes déguerpies » d'où l'intérêt de NDH- Cameroun à dénoncer les agissements de M Tsimi Evouna.

Quant au Pr Sindjou Pokam, le constat est clair : le chef de l'Etat malgré tout est resté silencieux et n'a ainsi pas de ce fait tenu ses promesses alors même que « son premier discours annonce la rigueur et la moralisation en vu de combattre un mal radical ».

Au cours de cette conférence Mme Pauline Biyong, présidente de LEFE (Ligue pour l'Education de la Femme et de l'Enfant) et chef de file suppléante du Groupe Consultatif du contrat de ville de Yaoundé, s'est également exprimée sur le sujet.

En outre Mme Pélagie Yotchou, coordonnatrice du projet PAVEF (Programme d'Aide aux Victimes des Evictions Forcées) et directrice de Mandela Center, a édifié le public sur la note d'information y relative (objectifs, population cible etc....).

Un jeu de question réponse associé aux brillantes interventions de certains imminents invités, ont permis de mieux appréhender tout les contours du sujet. L'un d'entre eux, en l'occurrence M. Sabo Mohamadou, a d'ailleurs estimé qu'en détruisant les biens de nos citoyens, «c'est la mémoire de nos pères que l'ont détruit ».

Il faut toutefois souligner que dans son propos liminaire, le président de NDH-Cameroun, a bien voulu instruire le public sur l'originalité de cette cérémonie :

La première est relative au fait que NDH-Cameroun entend désormais mener ses activités dans ses propres locaux aussi modestes soient – ils, car les gros moyens financiers qui par le passé étaient investis pour remplir les caisses des grosses multinationales afin d'occuper leurs salles de conférence, seront désormais utilisés à d'autres fins utiles.

Cette conférence a eu le mérite d'avoir permis à NDH-Cameroun fidèle a sa politique de promotion et de vulgarisation des droits de l'Homme de stigmatiser les abus du délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé. La présence massive des médias ou cours de ce Thé était un atout très significatif car ceux-ci vont certainement porter à la connaissance de la majorité des camerounais tous les thèmes qui auront été débattus, bien plus ils seront davantage édifiés sur leurs droits et sur les recours dont ils disposent pour rétablir la justice. Ils pourront par exemple faire appel au programme PAVEF au sein de NDH-Cameroun afin de recevoir tous les éléments nécessaires sur leur situation.

15- Mission d'assistance aux victimes de démolition du Centre ville de Yaoundé.

Le 06 mars 2009 une mission de NDH-Cameroun a été déployée dans la ville de Yaoundé. Il s'agissait ici d'apporter un appui pluriel aux victimes et potentiels victimes des démolitions dans la ville. Cette mission conduite par le Président National en personne, était composée de 12 personnes réparties en 3 groupes.

Compte Rendu de la Mission

« Ramassons ces planches sinon ils vont refaire ça tout de suite ». C'est ces mots prononcés par un homme en tenue qui ont d'entrée de jeu attiré notre attention le vendredi 06 mars au lieu dit « marché salade », à un jet de pierre du marché central de Yaoundé.

Et parlant justement du marché central de Yaoundé, ce haut lieu de commerce réputé pour sa forte popularité et sa sérénité dans les affaires est certes bondé de monde en ce vendredi 06 mars 2009 mais pas pour les mêmes raisons. Les commerçants et autres riverains en cette journée très ensoleillée vivent, impuissants et déconcertés, les opérations de démolitions de leurs étals et autres petits comptoirs organisées par la Communauté Urbaine de Yaoundé.

Tout un équipement pléthorique est mis à contribution pour cette salle besogne : trois camions qui s'attèlent dans le transport des décombres, une pelle chargeuse, un poclain, six cars et autres véhicules de marque Toyota Corolla issus des commissariats de sécurité publique du 1^{er} (centre ville), 2^{ème} (Mokolo), 8^{ème} (Tsinga), 9^{ème} (Mendong), 10^{ème} (Bastos), 11^{ème} (Cité verte) et 13^{ème} (Mvog Bétsi) arrondissement, un camion de transport d'hommes de troupe et enfin un char anti émeute qui de temps en temps éprouve du plaisir à asperger les spectateurs circonstanciels.

« Tout le monde ici paye une quittance de 5 000 f CFA à la fin de chaque mois mais nous n'avons reçu aucun préavis », « un préavis nous a été bel et bien adressé mais les dirigeants du marché qui vivent des manipulations diverses ne nous ont pas mis au courant... ». Ce sont là des propos que nous avons pu obtenir de quelques victimes ayant requiert l'anonymat.

Malgré une chaleur de plomb qui s'abat sur les lieux, les conducteurs d'engins de la communauté Urbaine de Yaoundé sont déterminés à atteindre leurs objectifs : raser tous les petits commerces de cet endroit de la ville et bien évidemment contraindre leurs occupants au désœuvrement.

En tout cas, chacun s'évertue à faire quelque chose. Quelques hommes en tenue poursuivent, matraque à la main ceux des victimes qui s'amuse encore à vouloir récupérer du bois issu des débris de planche dont était fait leurs comptoirs.

Tout à coup, il y a comme un regroupement qui se crée autour d'une grosse cylindrée de couleur grise : ce sont les forces de l'ordre qui escorte le délégué du gouvernement, monsieur Gilbert TSIMI EVOUNA, qui était ainsi descendu sur les lieux pour être lui-même un témoin de sa politique d'assainissement inhumaine.

Après avoir donné quelques instructions, les engins sont revenus à la charge. Les kiosques, les comptoirs et autres petites caisses sont rasés de plus belle et sont directement collectés en vue d'être transportés vers une destination inconnue par des camions réquisitionnés pour la circonstance. La désolation est autant totale qu'elle est perceptible sur les visages. Pire encore, beaucoup dans cette foireuse opération ont perdu leur capital. Des années de dur labeur et d'économie venaient ainsi d'être réduites à néant.

Les équipes de NDH ont pu recenser 63 victimes graves qui demandent de l'assistance. A la suite de cette mission NDH a immédiatement mis en place une cellule d'intervention d'urgence pour les sinistrés du marché Centrale. Cette cellule a permis d'aider 26 commerçant à récupérer leur marchandises, 13 personnes à engager des procédures judiciaires contre les auteurs des ces forfaits.

Le PAVEF une réponse citoyenne

16- Programme d'appui aux victimes d'éviction forcées (PAVEF)

Contexte et justification des ateliers de counselling

Dans le cadre de la politique de rénovation et de restructuration des villes de Douala et de Yaoundé, les délégués du gouvernement détruisent systématiquement de nombreuses habitations des citoyens camerounais situées dans des zones vertes. Ils jugent que ces logements sont insalubres ou construits sur des sites impropres (marécages, flancs de montagne). Il va de soi que l'organisation architecturale d'une capitale

comme celle d'une Cameroun, Yaoundé, devrait répondre à une certaine norme du point de vue de sa présentation et de son entretien. Mais nous pouvons noter que dans ces grandes villes urbaines, notamment Yaoundé et Douala pour ne citer que celles-là, il règne un désordre urbain sans nul autre pareil. Des habitations abritant des familles entières sont construites dans des marécages et tout près de caniveaux crasseux. Des populations vivant sous des flancs de montagne, qui sont ainsi exposés à plusieurs risques : maladies, effondrement, ...

NDH-Cameroun et Mandela Center, se sont improvisés comme structures d'accueil d'urgence et d'appui aux personnes indigentes et aux citoyens déguerpis ou potentiels déguerpis depuis 2008. Le constat qui se dégage des entretiens avec la plupart des personnes déguerpies nous a permis de noter qu'il y a un réel manque d'information et de sensibilisation des victimes et des acteurs impliqués dans cette opération. L'administration n'a peut-être pas suffisamment accompli sa mission d'information et de sensibilisation des populations.

Nous ne leur en tenons pas rigueur, cependant, il est constaté que les citoyens n'ont pas accès aux informations en matière d'urbanisation et d'habitat au Cameroun.

Le programme PAVEF voudrait apporter une solution à ce manquement de l'administration, non seulement en accompagnant les victimes à travers un réconfort moral et des informations susceptibles de les aider dans leurs démarches, mais aussi en mettant à leur disposition l'arsenal juridique qui existe sur la question de l'habitat et du logement au Cameroun.

Il convient de relever une fois de plus qu'aucune organisation d'appui aux populations indigentes se voulant crédible, ne saurait rester indifférente face à cette situation des déguerpies au Cameroun, d'où notre engouement pour cette série d'ateliers de counselling en vue d'asseoir une stratégie d'accompagnement des populations.

Objectif Global des ateliers : Ces ateliers de counselling ont pour objectif global de réconforter les déguerpis ou potentiels déguerpis en vue d'asseoir une stratégie d'accompagnement des populations. Au cours de l'année 2009, NDH a organisé 6 ateliers de counselling et a accompagné 33 victimes dans le processus de réparation.

Date	Lieu	Nombre
16 février	Salle de conférence NDH	12
07 avril	Salle de conférence NDH	16
13 mai	Mansel hôtel	26
22 août	Salle de conférence NDH	9
10 octobre	Salle de conférence NDH	19
01 novembre	Salle de conférence NDH	13
	Total	95

De même nous avons procédé à la reproduction d'un ensemble de textes sur la question accompagné d'une analyse du Dr. Hilaire KAMGA.

Il s'agit d'un document de 25 pages qui a été édité en 500 exemplaires.

Troisième Partie: ACTIONS TRANSVERSALES

A- NDH appui le Gouvernement

17- Participation aux activités du Ministère de la Justice

Depuis 2006, Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun a accepté de développer un partenariat stratégique avec le Ministère de la Justice du Cameroun. Cette décision a été motivée par la nomination au sein de cette Institution d'un membre de la société civile en la personne du Ministre Délégué, le Professeur Maurice Kamto d'une part, et par la création au sein de ce Ministère d'une Direction spécialement chargée des droits de l'Homme.

Notre participation consiste en l'implication de NDH-Cameroun au processus de construction du rapport annuel sur l'état des droits de l'Homme au Cameroun.

Ainsi, au cours de l'année 2009, une équipe de NDH a travaillé dans la préparation de la contribution technique de notre association à ce document. Ensuite le Président de NDH a personnellement pris part en tant qu'expert aux travaux de validation organisés par le Ministère. Ce Rapport a été publié en décembre 2009.

18- L'appui aux étudiants et chercheurs en Droits de l'Homme

Accueil des Stagiaires

Dès le début de l'année 2008, l'université Catholique d'Afrique Centrale a décidé de formaliser la tradition partenariale qui existait déjà entre elle et NDH. Il s'agissait pour l'ONG d'accueillir des étudiants de Master des droits de l'homme de l'UCAC pour leurs stages académiques. *Voir ci-dessous la liste des stagiaires reçus.*

- Mlle EYAMO Nicoletta, Master en Droits de l'Homme et Action Humanitaire à l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)
- M. NGUENA Charles Beautre, Master Droit Public à l'Université de Dschang
- Mlle NGO BILONG Louissette Nathalie, Master Droits de l'Homme et action Humanitaire à l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)
- Mlle MVOTO METOGO Myriam Gaëlle, Master en Droits de l'Homme et Action Humanitaire à l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)
- M. HEMENI KEOU Cédric, Master en Droits de l'Homme et Action Humanitaire à l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)
- M. TSALA Sabas Firmin, Droits de l'Homme et Action Humanitaire au Centre International de Formation Appliquée en Démocratie, Développement, Ethique et Gouvernance (CIFADDEG)
- Mlle AMBONO Odile Ymelda Yolande, Master en Droits de l'Homme et Action Humanitaire à l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)
- M. MABOFE Yvon, Droits de l'Homme et Action Humanitaire au Centre International de Formation Appliquée en Démocratie, Développement, Ethique et Gouvernance (CIFADDEG)
- M. NOKAM James, Master en Droits de l'Homme et Action Humanitaire à l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)
- M. TCHINDA Giscard, Droits de l'Homme et Action Humanitaire au Centre International de Formation Appliquée en Démocratie, Développement, Ethique et Gouvernance (CIFADDEG)

B- L'appui aux associations diverses

19. Goodwill Cameroun reçoit un appui de NDH

Au cours de cette année 2009, NDH a poursuivi sa politique d'appui aux Organisations spécifiques dont les actions sur le terrain méritent d'être encouragées. C'est dans cette logique qu'il faudrait comprendre l'appui donnée à l'association de défense des droits des personnes handicapées GoodWill Cameroun. Cet appui s'est fait en 2 volets. L'appui documentaire d'une part et l'appui structurel d'autre part.

20. Le Club OUA du Lycée de Dschang reçoit une aide de NDH-Cameroun

Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun n'a pas manqué de soutenir le très dynamique club regroupant des étudiants de cette université située à l'Ouest du Cameroun. L'appui de NDH a permis d'organiser le procès fictif entre les étudiants de droit.

C- NDH promeut la coopération et le réseautage des OSC des droits de l'homme

21- Participation au 1^{er} Forum d'échange organisé par Goodwill Cameroun Le 21-07-2009

NDH-CAMEROUN, par ses représentantes Mlles Nicoletta Eyamo et Odile Ambono, a assisté au premier *Forum d'échange sur le Handicap* dont le principal point portait sur les mécanismes pouvant faire triompher les préoccupations des personnes en situation du handicap dans les mouvances de l'heure.

Les discussions se sont ouvertes sur l'exposé de M. Joseph Pouagam qui a invité tous les acteurs à se prononcer sur l'orientation que ledit Forum devrait avoir.

Après les interventions de tous les participants, il a été retenu qu'il devrait s'agir d'un forum d'échange, de partage d'expérience, de partenariat, d'entraide entre divers acteurs pour la promotion et le bien-être de la personne ayant un handicap. Dans un autre sens, une sorte de lobbying, de plaidoyer pour une cause identifiée, d'une discussion constructive sur un thème de réflexion portant sur la problématique de l'insertion socioprofessionnelle de la personne handicapée a été initié.

Par la suite, il a été suggéré l'idée d'une *Charte constitutive du Forum*, charte instituant la structure, le fonctionnement et les différentes orientations devant être attribués au Forum. Sur ce, certains aspects ont été développés.

La rencontre s'est terminée autour de 13h sur une photo de famille après un repas cordialement offert par M. Pouagam, Président de Goodwill Cameroun.

22- Participation à l'Atelier organisé par le CYJULERC sur « La chaîne du processus de justice juvénile : le rôle des OSC »

Ce forum s'est déroulé à Yaoundé, Centre Sous Régional des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, du 02 au 03 juillet 2009

A l'invitation du CYJULERC (Cameroon Young Jurist Legal Resource Center), NDH-Cameroun, représenté par la responsable des activités liées à la promotion et à la protection des droits des enfants qui est également responsable du service de la protection, a participé du 02 au 03 juillet 2009, au Centre Sous

Régional des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie à Yaoundé, a un atelier de formation dont le thème était : « *La chaîne du processus de justice juvénile : le rôle des acteurs* ». Cet atelier a bénéficié de l'appui technique du gouvernement camerounais à travers son ministère de la justice.

23- Participation à la journée de sensibilisation des membres de la société civile sur le mouvement international de la croix rouge et le droit international humanitaire

La journée du 25 novembre 2009 à été marquée par l'organisation à *l'hôtel FRANCO de Yaoundé* d'un séminaire de formation et de sensibilisation des membres de la société civile camerounaise sur le Mouvement international de la Croix Rouge et le Droit International humanitaire.

Tout à véritablement débuté avec le mot de bienvenu adressé aux différents participants par madame **Christiane Brem** déléguée de la coopération **CICR**. Un film d' **Henry Dunant** sur le mouvement international de la croix rouge et du croissant rouge (origines, composantes, emblèmes et principes fondamentaux) a été ensuite projeté. Une autre projection d'un film sur le droit international humanitaire, d'une séance de questions réponses

En principe, cette journée à été particulièrement enrichissante sur la connaissance du CICR.

Nous avons appris l'histoire de la création du mouvement de la croix rouge et ses différentes actions sur le terrain.

Dans cette fourchette, nous avons retenu que la croix rouge est une organisation de droit privé créée en 1863 par un homme d'affaire du nom d'Henry Dunant. Cette organisation à pour objectif de porter assistance aux victimes de guerre et de catastrophes. La mise en œuvre de ses actions est régie par le droit international humanitaire qui est défini comme le droit de la guerre ou des conflits armés.

La croix rouge est reconnue sous plusieurs emblèmes. Dans les pays chrétiens, c'est généralement la croix rouge qui est utilisée, le croissant rouge dans les pays musulmans et le Crystal rouge dans les pays comme l'Israël.

La croix rouge à plusieurs représentations de part le monde. On distingue à cet effet le comité international de la croix rouge (CICR), les fédérations internationales de la croix rouge et les sociétés nationales de la croix rouge. Toutes ces représentations tirent leurs sources de financement de l'union Européenne, des gouvernements et des dons offerts par des particuliers.

C'est sur une note de satisfaction que la soirée s'est terminée dans la mesure où les différentes attentes ont été largement comblées et les participants ont souhaité à cette occasion qu'une telle sensibilisation soit réitérée dans le futur pour édifier davantage les membres de la société civile sur la question.

24-Participation à l'atelier de réflexion sur les mécanismes d'accès aux marchés publics pour les personnes handicapées Chef d'entreprise.

En prélude à la journée mondiale des handicapés qui se célèbre le 3 décembre de chaque année, un atelier de réflexion a été organisé le 1^{er} décembre 2009 au deuxième étage de l'immeuble abritant les services de la commission nationale des droits de l'homme et des libertés.

Cet atelier organisé par le groupement des personnes handicapées chef d'entreprise s'est tenu en présence du président de la commission nationale des droits de l'homme et des libertés (partenaire de l'organisation). Tout à commencé avec le mot de bienvenu adressé aux participants par la présidente du groupement madame HAOUA DIAKITE.

L'allocution d'ouverture des travaux de S.E Mme le MINAS s'en est suivi ainsi que des travaux en plénière qui portaient sur l'analyse de la situation, le débat et les différentes orientations.

D'une manière générale ces chefs d'entreprises se plaignaient du fait que les marchés publics sont attribués de manière discriminatoire. Ces derniers, du fait de leur handicap, sont généralement mis à l'écart dans l'attribution desdits marchés. Ils réclament par ailleurs que, l'Etat vote une loi leur attribuant des quotas dans la procédure de passation des marchés publics.

A la suite, un certain nombre de résolutions et de recommandations ont été suggérées notamment la nécessité pour ces derniers de se regrouper, de conjuguer leurs efforts pour pouvoir mettre en œuvre des stratégies pouvant leur permettre de concurrencer les personnes dites valides.

Il faut reconnaître par ailleurs que l'assistance s'est accordée sur le fait que les personnes handicapées ne sont pas les couches les plus défavorisées de la société, prendre des mesures discriminatoires notamment en leur attribuant des quotas dans la procédure de passation des marchés public pourra entrainer la révolte des autres groupes.

C'est dans l'optique d'adopter les recommandations et résolutions fiables que la parole à été donnée une fois de plus à tous les participants.

Les résolutions et recommandations finales ont été adoptées à la fin de l'atelier entre les membres du groupement des personnes handicapées uniquement.

25- Participation à l'atelier de formation de l'UNHCR sur la protection internationale des réfugiés

(Du 08 au 09 Décembre 2009 au Djeuga Palace de Yaoundé)

En raison de la visite au Cameroun du Président Centrafricain, l'ouverture de l'atelier de formation initialement prévue le 08 a été reportée au 09 Décembre. Et ce décalage a eu un impact sur la participation effective de certaines ONG et autres invités qui ont brillée par leur absence.

Tout commence exactement par une cérémonie d'ouverture menée par **la représentante du HCR au Cameroun** et le représentant du gouverneur de la région du centre.

Plusieurs thèmes ont été présentés et discutés. Il s'agit de : les droits des réfugiés et principes de base en matière de protection ; la définition du terme réfugiés ; Le cadre juridique et les principes fondamentaux de la protection internationale ; les droits et les obligations des réfugiés ainsi que les solutions durables ; la prévention et intervention face à la violence sexuelle et sexiste contre les réfugiés et demandeurs d'asile ; la prévention de la violence sexuelle et sexiste ; le Code de Conduite du HCR

Cet atelier de deux jours nous a permis d'acquérir des connaissances supplémentaires sur la question des réfugiés. C'est à ce titre que nous remercions le HCR pour l'initiative.

26- Participation à la cérémonie de dédicace de l'ouvrage intitulé : « droits de l'homme et police judiciaire au Cameroun »

Le 08 Décembre 2009 s'est tenu à l'hôtel Hilton de Yaoundé, une soirée dédicace de l'ouvrage intitulé droits de l'homme et police judiciaire au Cameroun.

Ouvrage commis par Me Eteme Eteme Avocat au barreau du Cameroun.

La dédicace a véritablement commencé avec le mot du Directeur des Editions l'harmattan, s'en est suivi la note de lecture présentée par monsieur Sostene Medar Liport journaliste critique à la CRTV. Par la suite, on a pu suivre l'intervention de l'auteur de l'œuvre qui a saisi l'occasion pour remercier le public et présenter de manière sommaire et avec beaucoup d'éloquence le contenu de l'œuvre en question.

Après la présentation de l'œuvre par l'auteur, le public a été soumis à un échange -débat qui a duré une trentaine de minutes.

L'ouvrage « droits de l'homme et police judiciaire » dénonce les violations des droits de l'homme perpétrées par les agents de police judiciaires au cours des différentes étapes de la procédure judiciaire. Il fait une sorte d'apologie du suspect tout en passant en revue l'état des lieux de la violation des droits de l'homme.

L'auteur de l'œuvre ne s'arrête pas à la simple dénonciation, il poursuit son œuvre en précisant les différentes passerelles, les voies de recours mises à la disposition des victimes, tout en précisant la procédure à suivre aussi bien sur le plan national, que sur le plan international et les organes compétents en fonction de la nature de l'infraction constatées.

L'auteur va plus loin en citant les cas de jurisprudence en la matière notamment la jurisprudence la plus connue et la plus célèbre en matière de torture au Cameroun à savoir : l'affaire Mukong contre Etat du Cameroun et l'affaire Moutombi.

D- NDH renforce l'embryonnage de l'activisme des droits de l'Homme

24-Participation à l'atelier de réflexion sur les mécanismes d'accès aux marchés publics pour les personnes handicapées Chef d'entreprise.

L'année 2009 a été aussi marquée par une activité particulière. Il s'agit de la création d'un Club droit de l'homme regroupant des jeunes de moins de 15 ans et fréquentant les lycées du Cameroun. C'est le fruit de l'encadrement depuis 3années de ce groupe de jeunes très intéressées par les questions des droits de l'homme.

Il s'agit du début d'un processus qui permettra aux volontaires de NDH de créer une chaine de parrainage des enfants en vue de leur implication futur dans la promotion et la défense des droits de l'Homme.

E-NDH et la coopération internationale

28- NDH défend des victimes de violation des droits de l'homme devant les tribunaux français.

Dans le cadre du Procès Bolloré contre France Inter sur le dossier CAMRAIL

Le président de NDH-Cameroun a pu, le 15 décembre 2009, prendre une part très active au procès opposant le Groupe Bolloré à Radio France à la suite des révélations sur les violations des droits des camerounais par les entreprises de ce groupe industriel de droit français.

Il faut signaler que NDH avait été saisi du cas des 603 employés de l'ex-régifercam qui a été pris en concession par le Groupe Bolloré pour devenir CAMRAIL. Plus de 10 ans après cette mise en concession ces 603 familles n'ont toujours pas perçus une partie importante de leurs droits s'élevant à environs 24 milliards de Fcfa.

Le président de NDH-Cameroun s'est donc rendu à Paris dans le but de permettre à la justice française d'avoir tous les éléments permettant de faire jaillir la vérité dans ce procès initié par le groupe français.

Il s'est agit pour le Dr. Hilaire Kamga d'expliquer au peuple français et à la justice française le fonctionnement de la mafia qui fait que beaucoup de camerounais ont toujours un regard négatif vis-à-vis de la France, alors même que le peuple français que je connais assez pour avoir vécu en France, est un peuple très accueillant, très humaniste et très sociable.

A cause du fonctionnement de certaines multinationales mafieuses de droit français (comme le Groupe Bolloré), qui violent massivement les droits de camerounais, le citoyen finit par avoir une idée très négative de la France alors même que le français ordinaire, ce français de Lille, de Marseille, de Strasbourg, de Nice, etc. n'a rien à voir avec cette situation. Il fallait que le peuple français le sache.

29- NDH-Cameroun honoré en France

Le 20 décembre, le Président de NDH Cameroun a eu l'honneur d'être reçu au Conseil Constitutionnel de France. Le président de cette institution, M. Debré a eu à échanger avec Dr. Hilaire Kamga de la Situation au Cameroun. Ce fut une occasion historique pour la branche camerounaise de Nouveaux Droits de l'homme

30- NDH-Cameroun au forum de réflexion pour la définition de la politique d'OSIWA en faveur des Jeunes en Afrique (9-10 décembre 2009 Dakar – Sénégal)

L'une des plus grandes richesses du continent africain est la jeunesse de sa population. Au regard de la composition de la population des pays africains, on peut sans conteste affirmer que la « population jeune » constitue un groupe important, qui du fait de son importance numérique, réussit sans peine à influencer le cours de l'histoire. On retiendra le rôle qu'a joué la jeunesse dans le processus de la décolonisation, la lutte contre l'apartheid et, plus récemment ses efforts pour encourager le développement et promouvoir les processus démocratiques sur le continent africain.



Il va s'en dire qu'une jeunesse organisée, mobilisée et concertée constitue sans conteste, un grand potentiel, une force positive pour le développement dans la société. Elle représente un partenaire et un atout incontournable pour le développement durable, la paix et la prospérité de l'Afrique avec une contribution unique à faire au développement présent et futur.

Conscient du fait que les jeunes sont des acteurs incontournables dans la société aujourd'hui et les leaders de demain, et mesurant l'intérêt qu'il ya à leur inculper des à présent les valeurs qui fondent une société ouverte, que sont la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits humains et des libertés fondamentales, la participation citoyenne ; OSIWA envisage de développer une Initiative Jeunesse qui travaille à promouvoir ces idéaux au travers de jeunes gens engagés, désireux d'influencer la vie publique, capable de mobiliser leurs pairs et de les influencer.

La fondation intervient déjà dans plusieurs des domaines jugés comme particulièrement important pour la jeunesse africaine (Santé, NTIC, Droits Humains, Migration, Démocratie), travaille particulièrement en Afrique de l'Ouest à renforcer le leadership des jeunes, à mitiger leur vulnérabilité face au VIH/SIDA, à réduire la fracture numérique et favoriser leur accès aux TICs, à promouvoir la liberté d'expression, et éradiquer toute forme de violence et de discrimination à leur égard.

Avec ses partenaires, elle a contribué dans un certain nombre de pays (Cameroun, Sierra-Leone, Mali, Benin, etc...) à familiariser les jeunes avec la politique, à accroître leur participation aux processus électoraux et renforcer leurs capacités d'organisation, de plaidoyer et de réseautage.

Aujourd'hui, la Fondation travaille à la définition d'une politique d'intervention globale sur les questions relatives à la jeunesse. Cette politique devrait faciliter une meilleure canalisation de ses initiatives portant sur les jeunes, avec pour objectif de renforcer l'impact de ses interventions.

C'est la raison pour laquelle la Fondation a réunit des experts et des partenaires pour le lancement d'une séance de réflexions sur la définition de ses « initiatives programmatiques en faveur des jeunes ».

Les participations à ce forum ont mené une réflexion intense sur des points tels que : la définition des jeunes en tant que groupe cible pour OSIWA, les points communs et les spécificités de la jeunesse ouest-africaine, les principales préoccupations de cette jeunesse, ainsi que ses points forts et la possibilité qu'elle offre à OSIWA de promouvoir des valeurs telles que la bonne gouvernance, la transparence, la justice, l'équité, etc., et de contribuer au développement de la sous-région.



PARTIE FINANCIERE

COMPTE D'EXPLOITATION

Exercice clos le 31/12/2009 Durée: 12 mois

COMPTE DE RESULTAT : CHARGES				
Réf.	Rubriques		Exercice N	Exercice n-1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION	01		
RA	Achat de marchandises	02		
RB	- Variation de stocks (- ou +)	03		
	(Marge brute sur marchandises voir TB)	04		
RC	Achat de matières premières et fournitures liées	05		
RD	- Variation de stocks	06		
	(Marge brute sur matière voir TG)	07		
Ref	Autres achat	08	1 305 000	1 944 250
RH	- Variation de stocks (- ou +)	09		
RI	Transports	10		
RJ	Services extérieurs	11	51 336 991	13 746 000
RK	Impôts et taxes	12		
RL	Autres charges	13	1 567 130	3 900 000
	(Valeur ajoutée voir TN)	14	73 750 000	
RP	Charges de personnel (1)	15	13 195 500	14 520 000
	(1) dont personnel extérieur/.....	16		
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)	17	60 554 500	
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	18	3 733 409	1 300 810
RW	Total des charges d'exploitation	19	71 138 030	
	(Résultat d'exploitation voir TX)	20	2 611 970	
	ACTIVITE FINANCIERE	21		
SA	Frais financiers	22	117 584	
SC	Perte de change	23		
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions	24		
SF	Total des charges financières	25	117 584	
	(Résultat financier voir UG)	26		
SH	Total des charges des activités ordinaires	27	71 225 614	
	(Résultat des activités ordinaires voir UI)	28	2 494 386	55 731 000
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)	29		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	30		
SL	Charges H.A.O	31		

SM	Dotation H.A.O	32			
SO	Total des charges H.A.O	33			
	(Résultat H.A.O) voir UP)	34			
SQ	Participation des travailleurs	35			
SR	Impôts sur résultat	36			
SS	Total participation et impôts	37			
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	38	71 255 614		
	(résultat net voir UZ)	39	2 494 386	55 731 000	

COMPTE DE RESULTAT : PRODUITS

Réf.	Rubriques		Exercice N	Exercice n-1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION	01		
TA	Vente de marchandises	02		
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	03		
TC	Contrat	04	15 700 000	46 900 000
TD	Publication	05	11 250 000	7 800 000
TE	Revenus des prestations non classée	06	19 800 000	
	subvention		22 400 000	
	Remise dette		700 000	
TF	Service question/réponse	07	3 900 000	1 031 000
TG	MARGE BRUTE	08		
TH	Produits accessoires	09		
TI	CHIFFRE D'AFFAIRE (1) (TA+TC+TD+TH) ...	10	73 750 000	55 731 000
TJ	(1) dont à l'exploitation/.....	11		
TK	Subvention d'exploitation	12		
TL	Autres produits	13		
TN	VALEUR AJOUTEE	14	73 750 000	
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	15	60 554 500	
TS	Reprises des provisions	16		
TT	Transferts de charges	17		
TW	Total des produits d'exploitation	18	73 750 000	55 731 000

TX	RESULTAT D'EXPLOITATION	60 554 500	19		
	ACTIVITE FINANCIERE		20		
UA	Revenus financiers		21		
UC	Gains de change		22		
UD	Reprises de provisions		23		
UE	Transferts de charges		24		
UF	Total des produits financiers		25		
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)		26		
UH	Total des produits des activités ordinaires		27	73 750 000	55 731 000
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)	2 494 386	28		
UJ	(1) dont impôt correspondant		29		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)		30		
UK	Produits		31		
UL	Produits H.A.O	73 750 000	32		
UM	Reprises H.A.O	60 554 500	33		
UN	Transferts de charges		34		
UO	Total des produits H.A.O		35		
UP	RESULTAT H.A.O (+ ou -)		36		
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS		37	73 750 000	55 731 000
UZ	RESULTAT NET	2 494 386	38		



Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun

32, Rue Polyclinique Bastos, BP4063 Yaoundé

Tél + 237 21 01 12 47

Fax : +237 22 21 38 63

Email: ndhcam@yahoo.fr

Site web: www.ndhcam.org